

PLF 2022 : Héberger et loger plus et mieux, c'est encore possible !

A la veille de l'examen en Commission des Finances de l'Assemblée nationale de la Mission Cohésion des Territoires du PLF, l'Uniopss appelle les députés à se mobiliser pour faire de l'hébergement et de logement des remparts face à la crise sanitaire et sociale, ainsi que des outils de relance économique.

Demain, mardi 19 octobre, la Commission des Finances de l'Assemblée nationale examinera la Mission Cohésion des Territoires du Projet de loi de Finances, qui traite notamment des questions d'hébergement, de logement adapté, de logements sociaux, ainsi que des aides personnelles au logement.

C'est l'occasion pour l'Uniopss d'interpeller les députés à travers une série de propositions concrètes à intégrer dans le PLF 2022.

Les propositions de l'Uniopss pour héberger autant en 2022 qu'en 2021 :

- L'Uniopss appelle à prévoir en 2022 autant de crédits pour le programme 177 dédié à l'hébergement et au logement adapté que ceux qui ont été nécessaires jusque-là en 2021. En effet, la situation sanitaire et sociale ne s'est pas améliorée au point de pouvoir, dès à présent, partir sur un volume de crédits inférieurs. Une étude du CRÉDOC, publiée le 11 octobre 2021, indique notamment que 4 millions de personnes ont été fragilisées économiquement par la crise Covid.
- L'Uniopss appelle à mettre en place un dispositif de suivi territorialisé permettant de s'assurer que toute place d'hébergement supprimée à partir de fin mars 2022 (10 000 suppressions prévues) sur un territoire sera bien compensée par la création d'une solution alternative correspondante sur ce même territoire.

Les propositions de l'Uniopss pour héberger mieux en 2022 :

- L'Uniopss appelle les parlementaires à demander de la visibilité sur les objectifs chiffrés prévus de transformation de places d'hébergement d'urgence, peu qualitatives et désormais les plus nombreuses en volume, en places de CHRS.

Les propositions de l'Uniopss pour loger plus :

- L'Uniopss appelle à l'augmentation de la subvention par logement locatif social en PLAI (sachant que les associations souhaitent la programmation de 60 000 PLAI).

Les propositions de l'Uniopss pour loger mieux :

- L'Uniopss appelle à revaloriser les APL¹.
- L'Uniopss appelle à mettre en place des mesures compensatoires à l'instar de celles concernant les apprentis, alternants et étudiants pour les jeunes salariés précaires touchant un salaire inférieur au SMIC et qui seront pénalisés par la réforme dite de la contemporanéité de l'APL.
- L'Uniopss appelle à revaloriser le forfait charges de l'APL dans un contexte où les charges en énergie augmenteront.
- L'Uniopss appelle à mieux flécher les crédits du plan de relance vers l'atteinte d'un reste à charge 0 pour les travaux de rénovation énergétique des ménages modestes.

Reprendre les propositions de l'Uniopss sur l'hébergement, c'est se donner une chance de ne pas renvoyer à la rue sans solution des personnes qui auront pu être protégées grâce à l'effort sans précédent du gouvernement en 2021 en matière d'ouverture de places. C'est aussi continuer à les accueillir dans des conditions d'hébergement dignes.

Reprendre les propositions de l'Uniopss sur le logement, c'est donner une chance aux jeunes précaires, aux habitants de passoires thermiques, à tous ceux qui verront leurs revenus baisser du fait de la crise Covid et leurs charges augmenter avec les prix de l'énergie, d'être correctement logés et chauffés malgré tout.

Contact presse : Valérie Mercadal - Tél. 01 53 36 35 06 – vmercadal@uniopss.asso.fr

A propos de l'Uniopss

Créée en 1947, l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés non lucratifs sanitaires et sociaux) rassemble les acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social. Elle porte ainsi auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble de ces associations, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

Présente sur tout le territoire au travers d'un réseau d'unions régionales et d'une centaine de fédérations et d'associations nationales, l'Uniopss regroupe 25 000 établissements, 750 000 salariés et un million de bénévoles. Son expertise, sa connaissance du terrain, ainsi que sa capacité d'analyse transversale des différents champs de l'action sanitaire et sociale (handicap, personnes âgées, santé, enfance, famille, lutte contre l'exclusion...), font de l'Uniopss un observateur privilégié des besoins sociaux et un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire.

¹ Les APL vont enfin à nouveau suivre l'Indice de Référence des Loyers, IRL, qui est à 0, 42 %, alors qu'elles étaient gelées depuis plusieurs années. C'est un progrès. Mais l'inflation est cependant à 2 %.